



Enquête Nationale:

« L'image des appareils auditifs en France »

Réalisée dans le cadre de la Journée Nationale de l'Audition - le 12 mars 2009



Contact Presse JNA: 04 72 41 88 50 / haud.ledortz@audition-infos.org

Site Internet: www.audition-infos.org

Nobody's Unpredictable

Sommaire



1- Les problèmes d'audition

2- La perception des appareils auditifs : quelle image spontanée ? Quels freins ? Quels bénéfices ?



3- Le recours aux professionnels de santé : quel dépistage ? Quelle légitimité des acteurs de l'appareillage ?

4- L'équipement en appareillage auditif : quand agir ? Quelle sensibilité au prix ? Quelle prise en charge ?



5- L'information sur l'appareillage auditif : quelles attentes ?

Note technique

- **Enquête réalisée via l'Express®**, l'omnibus téléphonique d'Ipsos, auprès de **955 individus âgés de 18 ans et plus**, représentatifs de la population française.
- **Méthode des quotas** de sexe, âge, CSP du chef de famille, région et catégorie de commune.
- Terrain d'enquête réalisé du **vendredi 2 au lundi 5 janvier 2009**.



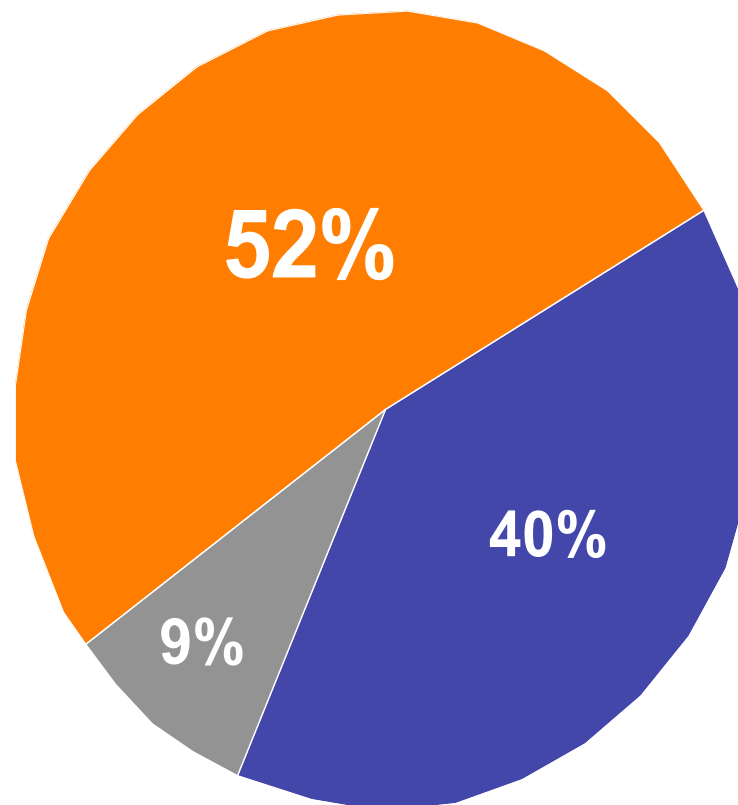
Les problèmes d'audition : l'affaire de tous et la responsabilité de chacun

Les prothèses : une réponse sélective à la perte d'audition ?

Question : Selon vous, à partir de quel niveau de perte auditive faut-il porter des appareils auditifs ?

Une forte perte d'audition

Pour les deux tiers des moins de 25 ans, seule une forte dégradation de l'audition justifie l'appareillage (67%)

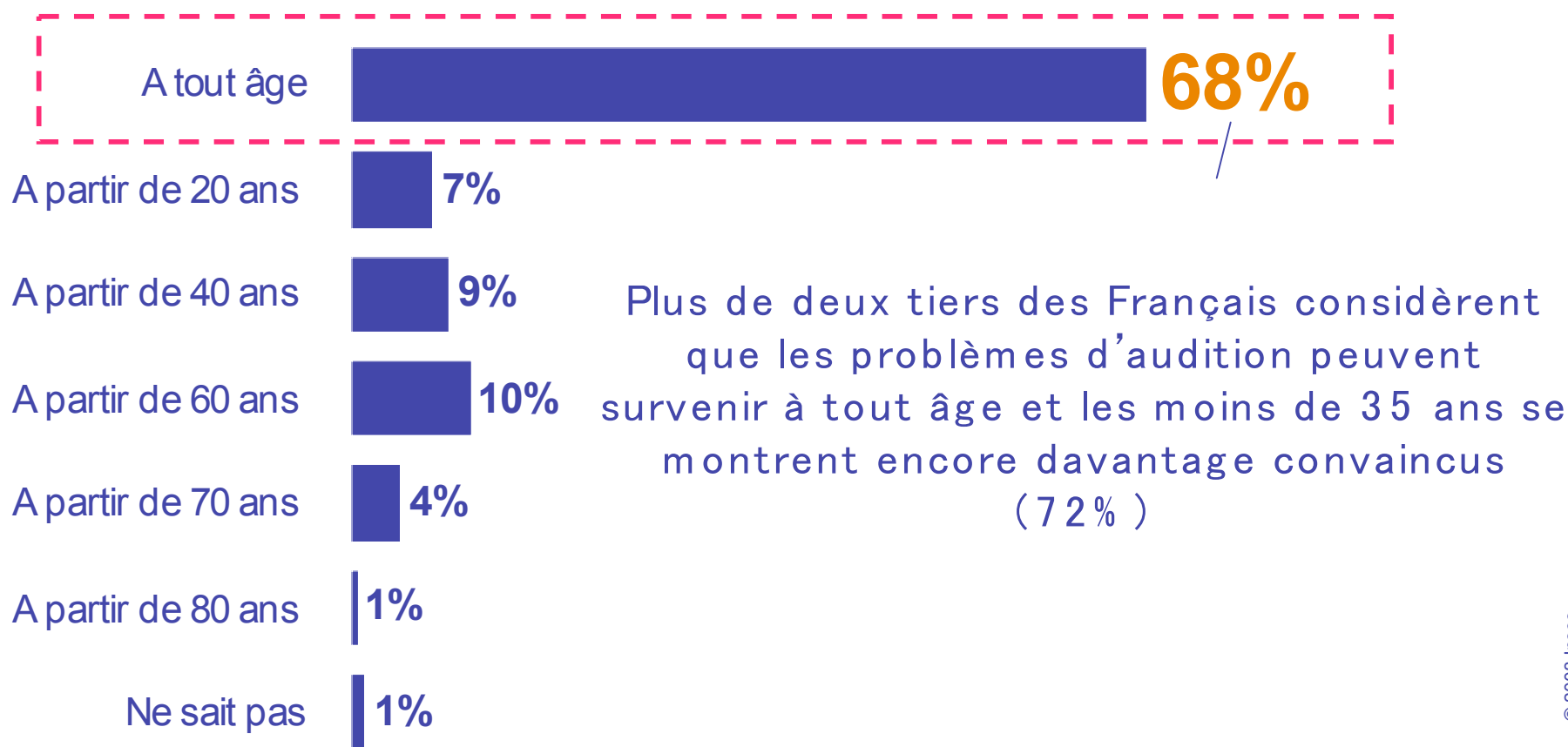


Ne sait pas

Une faible perte d'audition

Base: ensemble des individus âgés de 18 ans et plus (955 individus)

Question : Selon vous, à partir de quel âge peut-on rencontrer des problèmes d'audition ?



Base: ensemble des individus âgés de 18 ans et plus (955 individus)

La responsabilité de chacun

Alors que les moins de 35 ans ont davantage conscience du rôle des comportements à risque dans la perte d'audition avec l'âge, les plus âgés mettent plus volontiers en cause le facteur génétique.



■ C'est d'abord la responsabilité individuelle qui est en jeu au travers des réponses données sur les raisons de la perte d'audition en vieillissant :

§ Parce que l'on n'a pas protégé son audition (au 1^{er} rang de citation)

§ A cause des comportements à risques



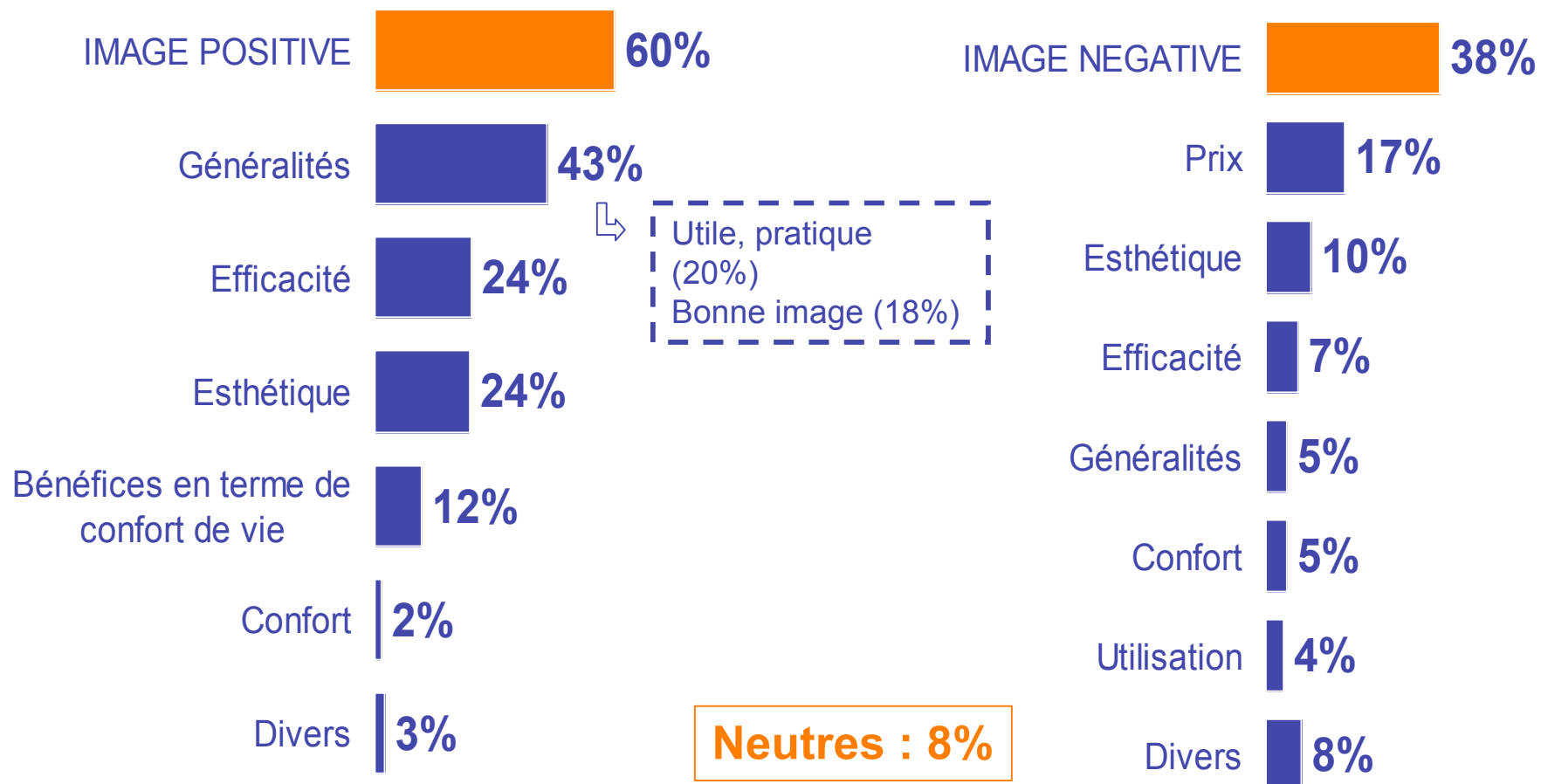
■ Sont ensuite invoqués les facteurs naturels d'usure de l'appareil auditif et, dans une moindre mesure, la prédisposition génétique



**Une perception des appareils auditifs variable
selon l'âge, mais une intention ferme de
recours en cas de nécessité**

Image des appareils auditifs : un bilan plutôt positif

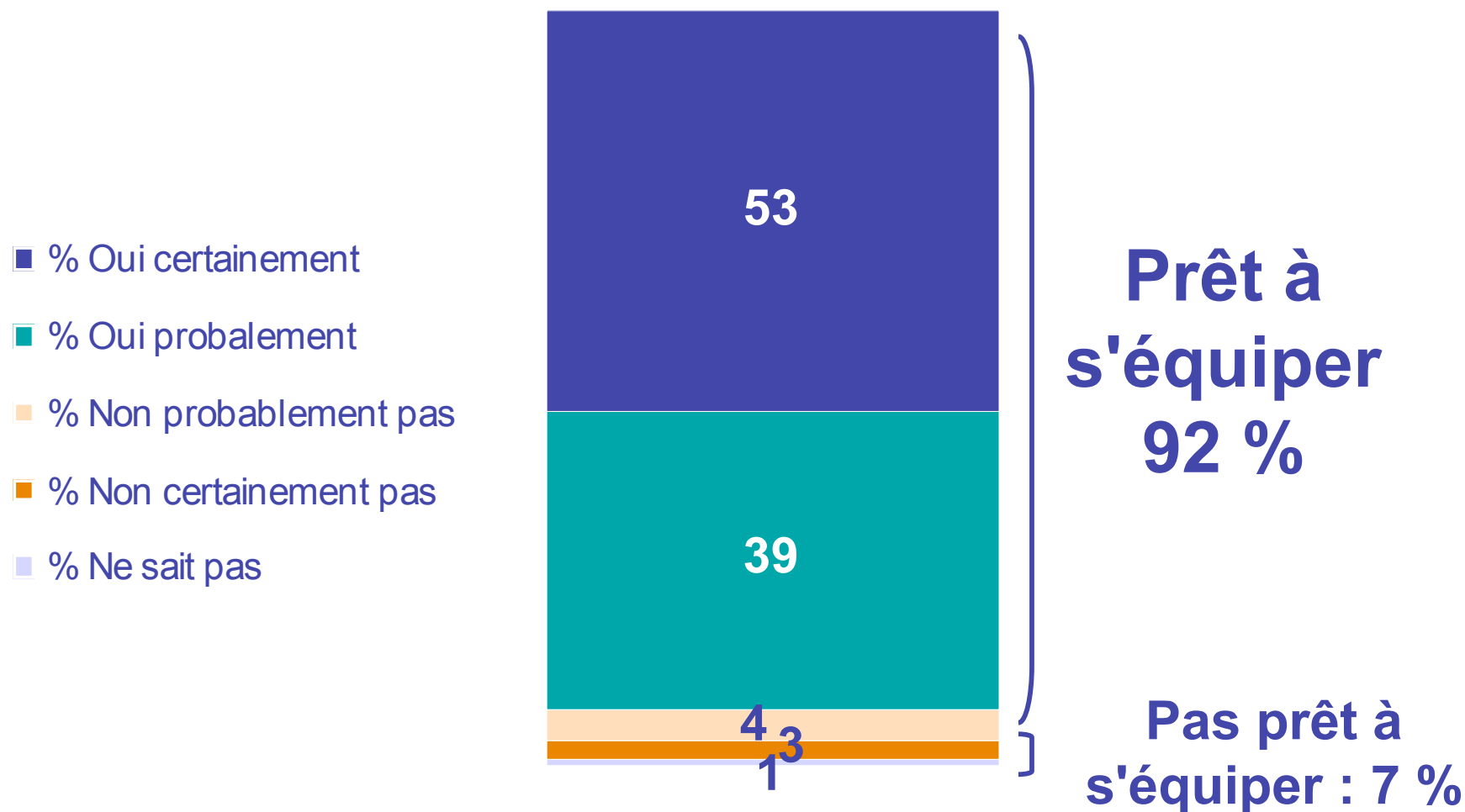
Question ouverte : A propos des appareils auditifs présents sur le marché français, qu'en pensez-vous, quelle image en avez-vous ?



Base: ensemble des individus âgés de 18 ans et plus (955 individus)

Une intention ferme de recours

Question : Si, personnellement, vous aviez des problèmes d'audition accepteriez-vous de vous équiper d'un appareil auditif ?



Base: ensemble des individus âgés de 18 ans et plus (955 individus)

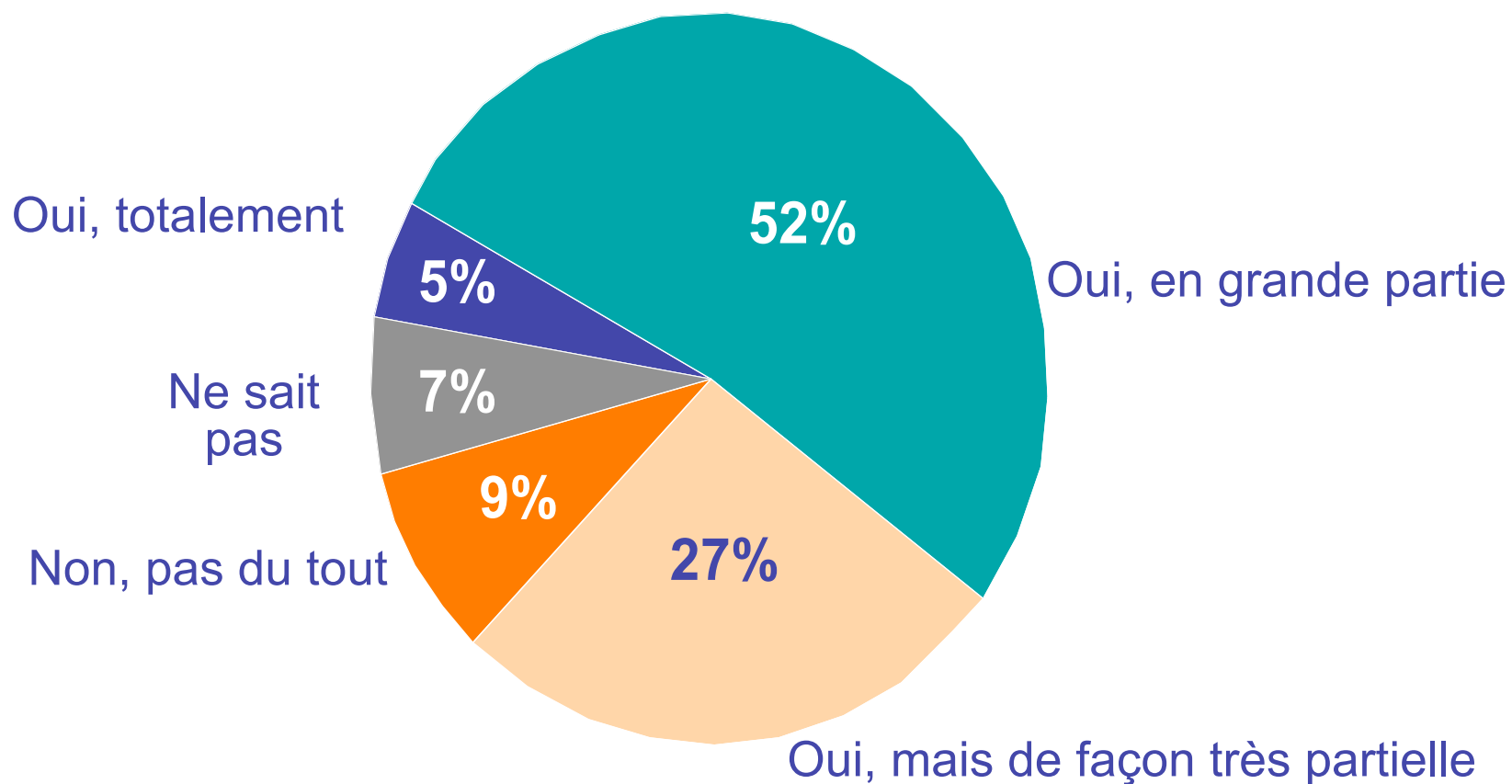
- Le premier frein au port d'un appareil auditif est d'ordre économique : 45% considèrent que c'est coûteux et mal remboursé
- Le deuxième frein est relatif à l'image du produit ou conférée au « porteur » :
 - § Ce n'est pas esthétique 18%
 - § Ça fait vieux, pour les personnes handicapées 10%
 - § Par honte d'en porter 8%
- Est aussi mise en cause l'efficacité du produit (ça ne fonctionne pas très bien 23%) ou le confort du port (12%)



Pour une partie de la population, des doutes subsistent quant à l'efficacité des appareils auditifs

Des doutes sur l'efficacité pour plus d'1 Français sur 3

Question : Selon vous, un appareil auditif permet-il de retrouver l'audition d'origine...?



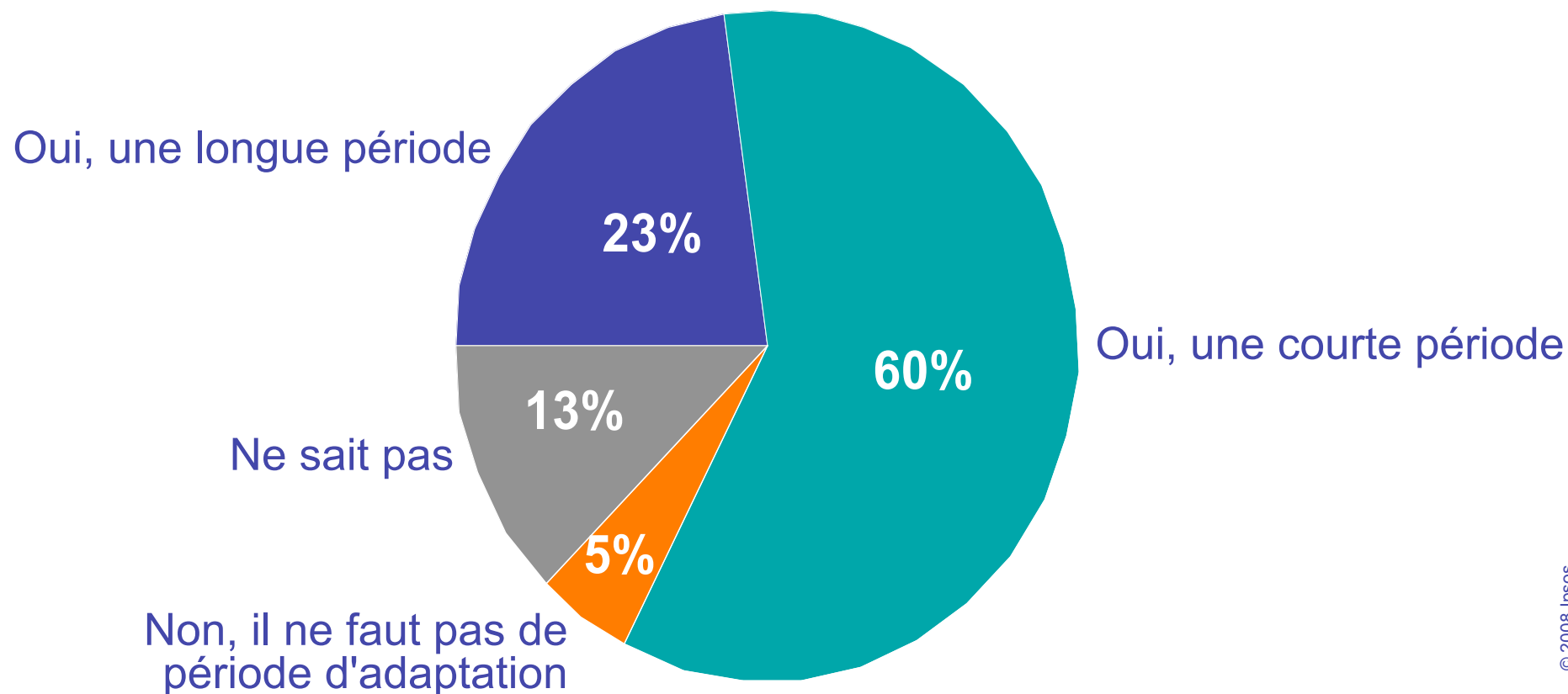
© 2008 Ipsos

Base: ensemble des individus âgés de 18 ans et plus (955 individus)

Une période d'adaptation peu problématique

Question : Faut-il selon vous une période d'adaptation pour s'habituer au port d'un appareil auditif ?

Pas de période ou courte période pour les 2 / 3





Selon l'âge, des inégalités devant le dépistage

Deux français sur trois disent avoir effectué un test auditif (dont 3 actifs sur 4) au cours de leur vie

- 66% des Français ont déjà réalisé un test auditif au cours de leur vie, parmi lesquels la très grande majorité au cours des 10 dernières années
- Dans la population française, les plus nombreux à avoir effectué un test auditif sont :
 - Les plus jeunes : 81% des 25-34 ans et 77% des 35-44 ans
 - Les actifs : 74%
- Dans 6% des cas seulement, ce test auditif aurait fait ressortir une baisse de l'audition nécessitant le port d'un appareillage auditif (mais 22% auprès des 60 ans et plus).

Le rôle de l'audioprothésiste est encore mal identifié: 46% des interviewés déclarent ne pas connaître ce spécialiste de l'appareillage auditif



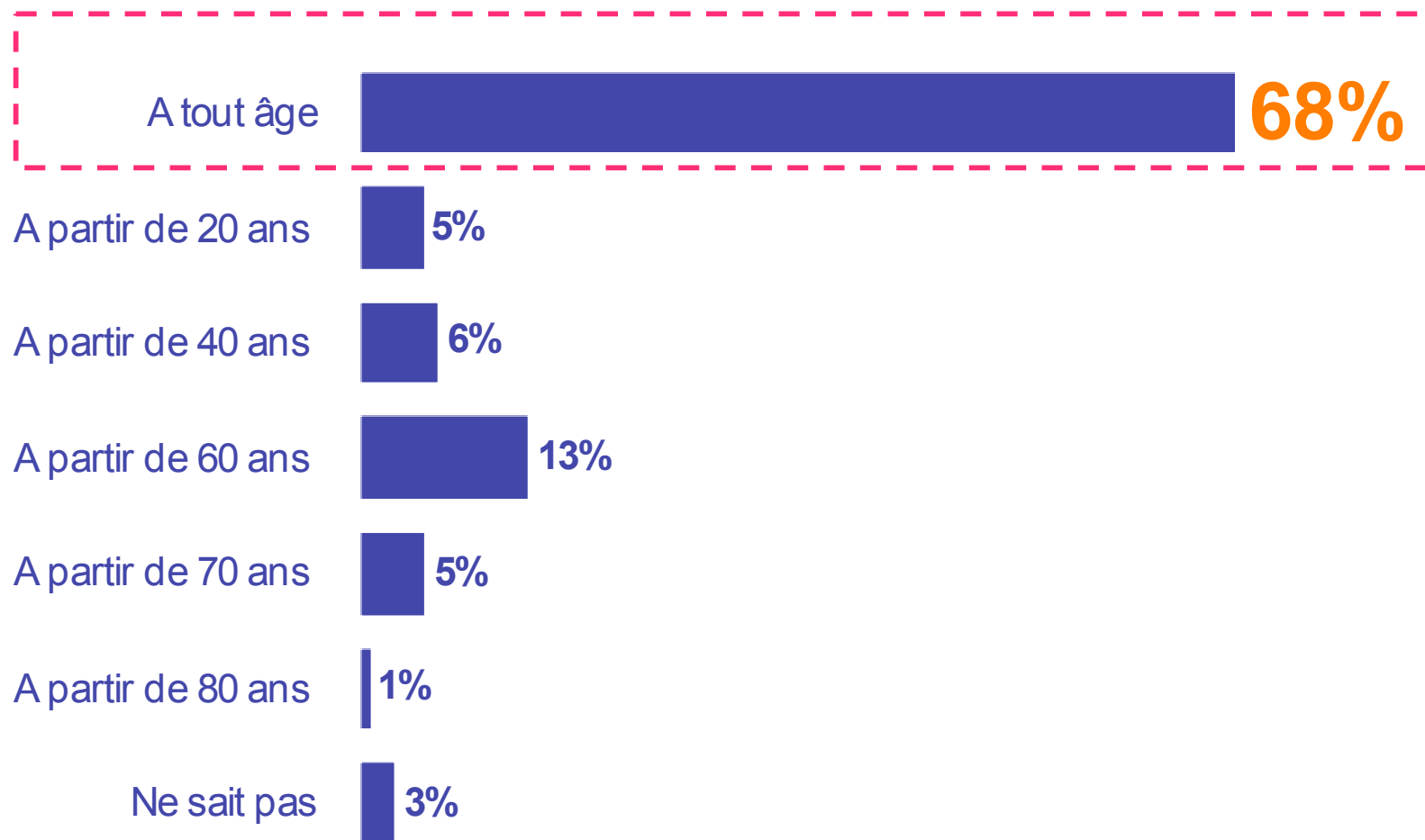
- C'est d'abord dans le cadre de la médecine du travail (47%) avant même le cabinet d'un médecin ORL (30%) qu'a été effectué le dernier test auditif, avant tout autre praticien.
- Mais la légitimité appartient bien au médecin ORL vers lequel l'on s'orienterait en priorité (67% des cas) dans le cas d'une moins bonne audition, de préférence à son médecin traitant (26%).
- La profession d'audioprothésiste souffre d'un manque de notoriété : près d'un Français sur deux dit ne pas connaître ce spécialiste de l'appareillage auditif.



Une ambiguïté persiste quant à la pertinence de l'appareillage selon le niveau de perte auditive

Il n'est point d'âge pour le port de port d'appareil auditif

Question : Pour palier la baisse d'audition, à partir de quel âge peut-on être amené à porter des appareils auditifs ?



Base: ensemble des individus âgés de 18 ans et plus (955 individus)



Un coût d'appareillage qui tend à être sous-évalué

Un prix estimé en-dessous de la réalité

- Alors que 40% des Français n'ont aucune idée du prix moyen d'un appareil auditif, les répondants s'accordent sur le prix moyen de 1188 Euros ; les individus âgés de 35 ans et plus ont une vision plus réaliste en citant le prix moyen de 1385 Euros.
- Le prix optimal dans l'esprit des Français est de 750 Euros, c'est-à-dire exactement deux fois moins élevé que le prix réel.
- A-t-on une idée de ce que rembourse la Sécurité Sociale sur ce type d'appareil ?
 - § Environ 750 Euros pour 7%
 - § Environ 500 Euros pour 18%
 - § Moins de 150 Euros pour 64%



Des sources d'information variant selon les générations

Son médecin : source d'information privilégiée

Question : Vous personnellement, si vous souhaitiez obtenir des informations fiables et objectives sur l'appareillage auditif, vers qui vous tourneriez-vous d'abord ?



Base: ensemble des individus âgés de 18 ans et plus (955 individus)

Des canaux d'information différenciés



■ Le relais d'information sur l'appareillage auditif par les associations de sourds et malentendants fonctionne à plein chez les "moins de 45 ans", alors que les "45 ans et plus" font d'abord confiance à leur mutuelle / complémentaire santé.

■ Sur un autre plan, la création d'un numéro vert (numéro de téléphone accessible gratuitement), donnant des informations fiables et objectives sur l'appareillage auditif est jugé :

§ Tout à fait utile par 35%

§ Plutôt utile pour 46%

■ Plutôt pas utile pour 10%

§ Pas du tout utile pour 7%

